FC Exempleville

 **RECOMMANDÉ**

 Association Suisse de Football

 Secrétariat central

 Case postale

 3000 Berne 15

 Exempleville, le xx.xx.20xx

**Dissolution du FC Exempleville, NoASF 11444**

Mesdames, Messieurs,

Lors de son assemblée générale extraordinaire du xx.xx.20xx, le FC Exempleville, N°ASF 11444, a décidé la dissolution du club à la fin de la saison 2017/18 (voir procès-verbal ci-joint).

Nous nous sommes acquittés de nos obligations financières envers l’Association Suisse de Football (ASF) et l’association régionale.

Conformément aux statuts de l’ASF, nous vous demandons de confirmer par écrit votre acceptation de la dissolution du club. En cas de doutes ou d’interrogations, n’hésitez pas à communiquer avec les soussignés.

Nous vous remercions de votre coopération.

Meilleures salutations

**FC Exempleville**

Roland Fabry Bruno Bonnet

Président Vice-président

Annexes:

Procès-verbal de l’assemblée générale du FC Exempleville

Copie à l’association régionale